

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾

Obligations haut rendement EUR

Orientation de gestion

Le fonds sélectionne essentiellement des obligations à haut rendement émises en euro par des sociétés des pays membres de l'OCDE. L'exposition à des obligations de sociétés des pays émergents (non-membres de l'OCDE) émises en euro est limitée à 20%.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
29/07/2024

Date de lancement de la part
29/07/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFEHYXL FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
0,45%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,41%

Indice de référence
Merrill Lynch Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Index EUR

▶ Actif net du fonds	555,65 M€
▶ Actif net de la part	139,76 M€
▶ Valeur liquidative	10 906,68 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	0,46%	0,12%

Gérants



Maud Bert



Marc Blanc

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

Supérieur à 3 ans

SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,3	6,1
▶ Couverture note ESG	92,7%	90,9%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025

 Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 29/07/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	4,50	4,71	-0,22
1 mois	0,46	0,12	0,33
3 mois	1,04	0,81	0,22
6 mois	3,99	3,78	0,21
1 an	6,10	5,87	0,23
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	8,83	9,06	-0,23

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-	-	-	-	-	-	-	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-
2023	-	-	-	-	-	-	-	-
2024	-	-	-	-	1,97	2,46	2,14	1,74
2025	-0,33	0,68	2,75	2,01	1,57	1,83	-	-

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	3,10	2,70	-3,97	-3,32	34	34	1,03	0,21	1,13	1,07	-0,00
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	2,82	-	-3,97	-	34	Rec	0,95	-0,03	1,50	1,05	-0,01

Source : Six Financial Information

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025



Structure du portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Consommation cyclique	21,9	21,0
Communications	16,7	16,0
Consommation Non cyclique	16,5	12,9
Services aux collectivités	7,5	5,9
Biens d'équipement	7,1	6,0
Transport	5,7	4,9
Autres financières	5,1	5,2
Matériaux de base	3,8	5,6
Technologie	3,3	2,6
Immobilier	1,4	0,3
Autres industries	1,2	2,6
Energie	1,0	0,7
Gouvernement quasi-souverrain	0,4	4,0
Sociétés de financement	-	0,3
Gouvernement souverain et assimilé	-	0,2
Autres	-	11,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	8,1	-

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	-
	BBB	22,6
	BB	42,6
	B	34,5
	CCC	0,2
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	-

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	16,6	20,1
Allemagne	13,2	11,3
Italie	11,6	13,2
Etats-Unis	9,2	8,8
Espagne	8,0	4,2
Royaume-Uni	7,3	7,5
Luxembourg	6,2	7,4
Pays-Bas	4,0	8,0
Suède	3,6	4,0
République Tchèque	2,5	1,4
Canada	1,6	0,5
Autres Pays	8,0	13,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	8,1	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	0,0
GBP	0,0

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	167
Notation moyenne	BB
Spread Moyen	183,53
Sensibilité crédit	2,14
Sensibilité Taux	2,58
Rendement courant (%)	4,67
Taux actuariel (%)	4,96
Maturité moyenne	13,89

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025


 Structure du
 portefeuille

► Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior secured	42,9
Senior preferred unsecured	28,0
Subordonnée corporate	19,6
Subordonnée T2	-
Autres	1,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	8,1

► Répartition par type d'émetteur

En %	Fonds
Corporate	86,3
Financial	5,1
Government	0,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	8,1

► 5 principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		
	TELEFONICA EUROPE BV	1,8
	ZF EUROPE FINANCE BV	1,6
	EDP SA	1,5
	ALLWYN ENTERTAINMENT FINANC...	1,4
	TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE...	1,3

► Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	0,8
10-15 ans	-
7-10 ans	1,1
5-7 ans	10,5
3-5 ans	16,7
1-3 ans	35,2
-1 an	27,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	8,1

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	TELEFONICA EUROPE BV... 31/12/79	1,8
ES	Communications	
	ZF EUROPE FINANCE BV... 12/06/30	1,6
DE	Consommation cyclique	
	VOLKSWAGEN INTERNATI... 31/12/79	1,2
DE	Consommation cyclique	
	PLT VII FINANCE SARL... 15/06/31	1,1
LU	Communications	
	CHEPLAPHARM ARZNEIMI... 15/05/30	1,0
DE	Consommation Non cyclique	

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025



► Commentaire de gestion

Le marché high yield progresse de +0.12% sur le mois. Sur la période, le fonds surperforme son indice de référence, bénéficiant notamment de son positionnement prudent, avec une absence d'exposition à de nombreux noms high beta qui ont particulièrement souffert – dont les chimistes Ineos, Styrolution et KemOne, le loueur Modulaire, ou le packager Reno de Medici. Les noms les plus fragiles ont en effet nettement sous-performé les sociétés plus défensives, les CCC reculant de -3.4% sur le mois et les noms notés B de -0.2%, alors que les BB progressaient de +0.5%. Malgré la forte baisse de certains noms, le fonds reste positionné défensivement, avec un beta du portefeuille stable par rapport à fin septembre, à 72%.

Le marché a connu deux phases assez différentes sur le mois, avec une forte baisse au cours des 2 premières semaines, du fait des craintes sur de nombreux émetteurs, de flux sortants sur la classe d'actifs, et dans un contexte macro difficile, entre le shutdown américain débuté le 1er octobre et les incertitudes françaises liées à la démission du gouvernement de M. Lecornu le 6 octobre, moins de 24h après sa nomination. Par la suite, le marché a connu une phase de rebond à partir du 15 octobre, avec une stabilisation des flux et des résultats d'entreprises globalement satisfaisants. La dichotomie du marché entre les noms les plus solides, très recherchés, et les high beta, abandonnés par de nombreux fonds, a nettement augmenté au cours du mois : l'écart entre les primes de crédit des noms BB et B a ainsi touché les 201 pb mi-octobre, un niveau proche de celui atteint en avril au pire de la crise post Liberation Day (207 pb).

Après plusieurs mois calmes, le marché primaire a été relativement actif en octobre, avec plus de 9 Mds€ émis. Parmi les principales opérations, on retrouve le refinancement de Nidda (1.2 Md€), celui de Cirsa (1 Md€), ou encore l'émission d'une PIK Aegis (1 Md€, structure de contrôle des actions Verisure détenues par le fonds H&F). Côté primo-émetteurs, on retrouve également l'opérateur italien de cliniques Gruppo San Donato (800 M€), ou encore la société de services aux entreprises PCC (450 M€). Côté refinancements d'acteurs déjà présents sur le marché, on notera les deals PPC (775 M€), Digi (600 M€), ou Alstria (500 M€). Le fonds a participé à plusieurs de ces opérations.

Côté flux, les entrées se tarissent progressivement sur le marché high yield européen, ayant représenté moins d'1 Md\$ sur le mois d'octobre (contre près de 3Mds\$ en septembre et 5 Mds\$ en août). Depuis avril dernier, les flux entrants sont cependant positifs chaque mois en Europe. Aux US, ils sont passés en territoire négatif pour la première fois depuis sept mois, avec -1.2 Md\$ sur les fonds high yield en octobre.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	18/04/2008
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Aplitec
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	100000000 Euros
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

DURATION

La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

OFI Invest Euro High Yield Part XI

FR001400RK43

31/10/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.